

Le 3 juin 2010.

Le 21 Sivan 5770.

## La loi de Dieu peut-elle être modifiée ?

*" Je marcherai au large, car je recherche tes ordonnances. "* (Psaume 119 :45)

Maints conducteurs religieux affirment que Jésus, par Sa mort, a abrogé la loi, et que nous ne sommes, par conséquent, plus tenus de l'observer. Il en est qui la représentent comme un joug irritant et qui opposent au prétendu esclavage de la loi la liberté dont on jouit sous l'Évangile.

Ce n'est pas ainsi que les apôtres et les prophètes envisageaient la sainte loi de Dieu. David déclarait : *" Je marcherai au large, car je recherche tes ordonnances. "* (Psaume 119 :45) L'apôtre Jacques, qui écrivait après la mort du Sauveur, appelle le décalogue *" la loi royale "*, *" la loi parfaite, la loi de la liberté "* (Jacques 2.8 ; 1.25) et le voyant de Patmos, un demi-siècle après la crucifixion, prononce une bénédiction sur *" ceux qui pratiquent Ses commandements, afin qu'ils aient droit à l'arbre de la vie et qu'ils entrent par les portes dans la ville "*. (Apocalypse 22 :14, vers. de Lausanne) c'est sans raison que l'on a prétendu que, par Sa mort, Jésus avait abrogé la loi de Son Père. **S'il avait été possible d'amender ou de supprimer la loi, le Fils de Dieu n'aurait pas eu besoin de mourir pour soustraire l'homme à la pénalité du péché...**

Réconcilier l'homme avec Dieu et avec les principes de la loi divine, telle est l'œuvre de la conversion et de la sanctification. L'homme créé à l'image de Dieu était en parfaite harmonie avec la nature et la loi du Créateur. Les principes de la justice étaient écrits dans son cœur. Mais le péché l'a séparé de Dieu. Il ne réfléchit plus l'image divine. Il est en guerre avec les saints principes de Sa loi. *" L'affection de la chair est inimitié contre Dieu, parce qu'elle ne se soumet pas à la loi de Dieu, et qu'elle ne le peut même pas. "* (Romains 8 : 7) Mais *" Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique "*, afin de *" réconcilier l'homme avec lui-même "*. Par les mérites de Jésus, l'accord a été rétabli entre le Créateur et sa créature ; celle-ci, renouvelée par la grâce divine, mise en possession d'une vie nouvelle, est transformée par une *" nouvelle naissance "* sans laquelle, a dit Jésus, *nul " ne peut voir le royaume de Dieu "*.

Le premier pas vers la réconciliation avec Dieu, c'est la conviction du péché. *" Le péché est la transgression de la loi. "* *" C'est par la loi que vient la connaissance du péché. "* (1 Jean 3 : 4 ; Romains 3 : 2) Pour voir sa culpabilité, il faut que le pécheur se compare avec la grande règle de la justice divine. C'est un miroir fidèle qui donne l'image d'un caractère parfait, et qui rend le pécheur capable de discerner ses défauts.

Mais si la loi nous révèle nos péchés, elle ne nous en donne pas le remède. Si elle promet la vie à celui qui obéit, elle prononce la peine de mort contre les transgresseurs. Seul l'Évangile peut purifier des souillures du péché. Par la conversion à Dieu, dont il a transgressé la loi, et par la foi au sacrifice expiatoire de Jésus-Christ, l'homme obtient la *" rémission des péchés passés "* et devient participant de la nature divine...

À la question : Est-il désormais libre de transgresser la loi ? Paul répond : *" Anéantissons-nous donc la loi par la foi ? Loin de là ! Au contraire, nous confirmons la loi. "* *" Nous qui sommes morts au péché, comment vivrions-nous encore dans le péché ? "* Jean ajoute : *" L'amour de Dieu consiste à garder ses commandements. Et ses commandements ne sont pas pénibles. "* (Romains 3 : 31 ; 6 : 2 ; 1 Jean 5 : 3). Par la nouvelle naissance, le pécheur est mis en harmonie avec Dieu et avec Sa loi. Dès que ce changement s'est produit, l'homme est passé de la mort à la vie, du péché à la sainteté, de la transgression et de la révolte à l'obéissance et à la fidélité...

Ellen G. White *A new life* p 11-13

